

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 29 juin 2015

Approbation du procès-verbal du 20 juillet 2015

- 1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Installation d'un nouveau conseiller municipal
- 2. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Election d'un nouvel Adjoint au Maire
- 3. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Modification du tableau indemnitaire des élus
- 4. FINANCES LOCALES** / Adoption du budget supplémentaire 2015 et affectation des résultats
- 5. FINANCES LOCALES** / Actualisation des tarifs communaux
- 6. FINANCES LOCALES** / Avances des 4/12ème des subventions versées aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale dans l'attente du vote du Budget primitif 2016
- 7. FINANCES LOCALES** / Attribution de subventions aux associations dans le cadre du Projet Educatif Territorial
- 8. FINANCES LOCALES** / Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école de Plein Air de Pantin pour l'année scolaire 2014/2015
- 9. INTERCOMMUNALITE** / Approbation du périmètre du futur Etablissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble
- 10. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Modification des délégations de pouvoir du Conseil municipal données au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 11. DOMAINE ET PATRIMOINE** / Approbation du projet d'Agenda d'accessibilité programmée
- 12. COMMANDE PUBLIQUE** / Attribution du marché relatif à la fourniture de matériel pour les ateliers, la voirie et les espaces verts de la ville et du CCAS du Pré Saint-Gervais
- 13. FONCTION PUBLIQUE** / Création d'une astreinte sécurité pour les agents de la police municipale
- 14. FONCTION PUBLIQUE** / Mise à jour du régime indemnitaire pour les agents de la police municipale
- 15. FONCTION PUBLIQUE** / Mise à jour du tableau des effectifs
- 16. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Approbation de la convention de partenariat entre la ville du Pré Saint-Gervais et la Philharmonie de Paris dans le cadre du Projet DEMOS
- 17. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Convention de subventionnement départemental pour la Maison d'Assistantes Maternelles « Les bourgeons de printemps »
- 18. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE** / Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour les projets été jeunesse 2015

Liste des décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.